

# Formation

## « Spécialisation en Evaluation d'Entreprise »

Cursus sur 2 ans (143h) - Formation continue

NOMBRE  
DE PLACES  
LIMITÉ

75  
membres  
du collège des  
évaluateurs  
d'entreprise certifiés  
CCEF

Coûts et  
modalités

+ de 184  
candidats  
ayant suivi la  
formation

Modules et  
formateurs

87 %  
de réussite  
en 2019



### A propos :

La financiarisation croissante de la vie économique, l'évolution des méthodes comptables, la demande accrue de sécurité et d'équité des transactions sur les actifs financiers, le développement de la transmission d'entreprise, les évolutions fiscales constantes génèrent des besoins de compétences nouvelles en évaluation d'entreprises. Dans la logique de ses valeurs d'interprofessionnalité et d'échanges entre praticiens confirmés partageant une même éthique, la CCEF a mis en place depuis 2009 une formation à l'évaluation des entreprises.



### Objectifs :

La formation consiste à :

- **Approfondir** et **actualiser** les connaissances de ces professionnels,
- **Développer** une application professionnelle et pragmatique,
- **Créer** un environnement d'échanges d'expérience entre les participants.



### Public :

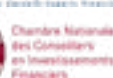
Cette formation de haut niveau s'adresse en priorité aux professionnels de la comptabilité, de la finance, de la gestion, du droit, de la fiscalité et travaillant dans les univers industriels, bancaires, financiers, de services et dans l'administration fiscale.

**CANDIDATER**

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables

Homologuée par

Labelisée par



# Coûts et modalités

Formation  
« Spécialisation en évaluation d'entreprise »



## Méthode de formation :

- Chaque module dispose d'un support et/ou d'un ouvrage.
- Une journée de perfectionnement et de contrôle de connaissances est dispensée pour chacun d'entre eux.
- Durant le cursus des exercices et des cas pratiques seront réalisés au cours des journées, ainsi qu'à titre individuel à la demande du formateur.



## Coût :

**3 800,00 € HT**/année de formation (Soit : 4 560,00 € TTC)  
Incluant les supports, les ouvrages, les journées d'accompagnement et les tests.

---

La CCEF est datadockée !

Qu'est ce que Datadock ? [Cliquez ici](#)

Pour connaître le montant de votre prise en charge, rapprochez vous de votre OPCO en renseignant notre numéro d'activité :

11 75 45117 75



## Inscription et sélection :

Sélection des candidats sur dossier et expérience en matière d'évaluation requise. Le dossier est à remettre au **plus tard le 04 janvier 2021**.

Modalités complètes :

[Bulletin d'inscription](#)

[Guide pédagogique](#)

[Règlement intérieur](#)

Contact :

Sylvie Gaillet-Latté

Mail : [ccefsl@orange.fr](mailto:ccefsl@orange.fr)

Tél : 01.44.94.27.70

6 avenue Mac Mahon - 75017 PARIS

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables

Homologuée par



Labelisée par



Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers



# Les modules et leurs formateurs

Formation

« Spécialisation en évaluation d'entreprise »

## Déroulé :

Dans le cadre de la formation continue, la CCEF propose un cursus de formation en deux cycles d'une durée d'un an chacun. Dispensée à Paris par des Experts de la CCEF, le contenu de l'enseignement combine travail individuel sur la base d'un package d'auto-formation très riche, complété de séances de travail d'une journée et de supports pédagogiques.

Les modules sont mis à disposition du candidat sur [l'intranet de la formation](#). Chaque module donne lieu à une journée de formation d'approfondissement avec un expert. Le nombre de participants étant limité à 25/30 candidats par promotion.

Chaque année se conclut par une journée de tests, une en 1<sup>o</sup> année, validant le passage en 2<sup>o</sup> année, puis une nouvelle journée de tests en 2<sup>o</sup> année pour la validation des acquis, la réussite de ces derniers donnant lieu à la délivrance d'un certificat. Il est possible d'adapter le rythme de la formation en fonction des contraintes professionnelles. La formation se déroule à Paris (à défaut, si le contexte sanitaire ne le permet pas, les modules seront tenus en distanciel, via un système de visioconférence).

## Liste des modules :

### 1ÈRE ANNÉE

### 2ÈME ANNÉE

- DCF, flux, coût du capital : approfondissement
- Analyse stratégique - 2ème partie
- Cas pratiques
- Opportunités réglementaires de l'évaluation - Théorie et pratique
- Pratique : opportunités réglementaires de l'évaluation
- Cas pratique sur les retraitements du REX et sur la trésorerie nette
- Cas pratiques des transactions
- Méthode Monte Carlo
- Évaluation sectorielle (bio-tech, immobilier,...)
- De l'évaluation à la transaction
- Cas pratique : Valorisation des actions gratuites Commissariat aux apports
- Préparation au test final
- **Test final de validation**

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables

Homologuée par



Labelisée par



# Formateurs

## Spécialisation

### en évaluation d'entreprise



#### **Franck BANCEL**

Professeur à l'ESP Europe, docteur en Sciences et Gestion, spécialisé en Finances d'entreprise, Finance Internationale, Ingénierie Financière et Gouvernance des entreprises. Auteur  
Président du département SEGF



#### **François BIANCO**

Evaluation, transaction services (audit d'acquisition...), formation



#### **Lionel CANIS**

Certifié en évaluation CCEF  
Spécialiste en cession des PME et levée de fonds (France entière)  
Conseil en stratégie et amélioration de la performance  
Ingénieur Ecole Centrale de Paris



#### **Olivier GRIVILLERS**

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes  
Dipômé de l'ESCP Europe, auteur d'ouvrages et articles en évaluation d'entreprise



#### **Teddy GUÉRINEAU**

Evaluation et expertises indépendantes Assistance au contentieux et arbitrage  
Commissariat aux apports et à la fusion



#### **Marc MICHEL**

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes



#### **Jean-François PANSARD**

Expert-Comptable  
Responsable de la formation  
Président de la commission évaluation et transmission d'entreprise de la CCEF



#### **Michel TERNISIEN**

Economiste  
Conseil  
Auteur d'ouvrages et articles en finance d'entreprise  
- ancien responsable d'un cabinet d'ingénierie financière

#### **Maud BODIN-VERALDI**

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes  
Coordinatrices des travaux de l'Observatoire des PME non cotées  
Certifiée en évaluation CCEF



#### **Zoé CONSTANTIN**

Directrice en investissement  
Conseil en Finance d'entreprise



#### **Vincent JUGUET**

Directeur de cabinet de fusion/acquisition  
Spécialisé dans la cession d'entreprise, l'acquisition et le conseil de levée de fonds



#### **Joëlle LASRY-SITBON**

Expert-Comptable - Commissaire aux comptes  
Conseil en investissements financiers



#### **Delphine POIDATZ-KERJEAN**

Avocate



#### **Thierry SAINT-BONNET**

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes  
Expert auprès de la cour d'appel de Paris et les cours administratives d'appel de Paris et de Versailles  
Licencié en droit, DEA de fiscalité

